

Déclaration liminaire

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel du 6 juillet 2018

Madame la Présidente,

Le conseil des ministres du 12 juin dernier a confirmé la création d'une instance unique fusionnant CT/CHSCT. **FO** rappelle sa volonté de continuer à porter ses revendications en faveur d'une instance indépendante et dédiée à l'hygiène, la santé et la sécurité des travailleurs, indispensable au maintien de bonnes conditions de travail, revendications déjà exprimées lors du dernier CHSCTM du 29 mars dernier.

Or, les situations de malaises perdurent et s'amplifient, nous ne voyons pas comment une instance fusionnée pourrait traiter tous ces dossiers correctement.

En ce qui concerne le label diversité/égalité, les moyens mis à disposition du SRH pour accomplir cette mission sont limités. Néanmoins, l'équipe en place avance : communication, formation. Il s'agit aussi d'une acculturation collective à laquelle **FO Agriculture** prendra part. **FO Agriculture** a transmis, à la cellule d'écoute sur les discriminations, les difficultés rencontrées par les techniciennes en abattoirs à obtenir des EPI adaptés à la morphologie féminine. C'est ainsi que la DGAL se saisit de la question et vérifie les marchés nationaux. Nous pourrions regretter que cela n'ait pas été pris en compte en amont, **FO Agriculture** se félicite de la saisine de la DGAL par la cellule d'écoute.

Pour ce qui est de l'attractivité des postes en abattoirs, les OS sont toujours en attente du rapport déjà présenté lors du « séminaire abattoirs » fin mai. **Force Ouvrière** a été sollicitée pour répondre à l'audit de l'OMM. Les collègues espèrent que ce rapport va être force de proposition afin d'améliorer le quotidien au niveau de la diversification des missions, car trop de postes en abattoirs ne sont pas pourvus lors des CAP.

Nous regrettons encore que les protocoles-cadres ne servent pas de levier pour améliorer les conditions de travail. En effet, bien souvent le rapport d'inspection, permettant de noter l'abattoir, est édulcoré afin de ne pas trop déclasser celui-ci.

À propos des services d'économie agricole, **FO Agriculture** a rappelé les difficultés de mise en œuvre des procédures. Hier le plan FEAGA sur les aides surfaces, aujourd'hui les retards sur les paiements des MAEC « bio ».

Nous avons dénoncé la communication démesurément optimiste du MAA et de l'ASP. Les difficultés de mise en œuvre s'amoncellent. L'usure est là. Les agents des SEA ont besoin de sérénité pour effectuer correctement leurs missions. Les annonces liées à AP2022 de transfert des agents vers l'ASP, vers les préfectures ou encore vers les DRAAF sont très anxiogènes et contribuent au départ des agents, qui le peuvent, alors que ces services sont déjà très malmenés depuis quelques années.

Secrétariat FO Agriculture

Site de Marmilhat - 16b rue Aimé Rudel - 63370 Lempdes

Tél. 04 73 42 16 99

E-mail foagriculture@agriculture.gouv.fr

Secrétaire général FO Agriculture

76 avenue André Malraux - 57000 METZ

Tél. 03 55 74 10 12

E-mail patrice.maitre@agriculture.gouv.fr

Dans les services de secrétariat général, en centrale, mais également au sein des services déconcentrés, **FO Agriculture** déplore, à chaque CAP, le manque d'effectifs alors qu'ils sont des intermédiaires essentiels pour les agents. Lors du CTM, **FO Agriculture** a alerté le MAA sur la situation dégradée dans laquelle se retrouvent bon nombre de secrétariats généraux dans les structures. La surcharge de travail que subissent les agents dans ces services est grandissante, la situation peut devenir catastrophique en cette année de consultation générale professionnelle.

En situation de contrôle, les agressions ne diminuent pas. En effet, depuis le début de l'année nous avons été alertés par des collègues sur des séquestrations en abattoir et en inspection. Nous avons aussi été alertés par des agents en structures départementales subissant des invasions de collectifs de professionnels plus ou moins menaçants, avec un impact important au niveau psychologique pour les collègues. Le plus souvent, les forces de l'ordre sont présentes mais n'interviennent pas !

Les agents sont mis en cause dans leurs missions et se sentent en danger. Ils sont aujourd'hui réticents à aller en inspection au vu du climat conjoncturel agricole.

En ce qui concerne l'enseignement agricole public, nous tenons à dénoncer les contre-réformes en cours :

- la libéralisation de la formation professionnelle qui va aboutir à la fermeture de la plupart des CFAA publics de nos EPLFPA ;
- la réforme du bac général et du bac technologique qui aboutira à une remise en cause de ces filières dans nos établissements scolaires ;
- l'austérité budgétaire qui va entraîner une dégradation des conditions de la rentrée 2018. Que dire des perspectives pour 2019 de réductions d'emploi qui sont à l'ordre du jour. Certains petits lycées font les frais de cette politique comme celui de Moissac en Tarn et Garonne. La DGER s'entête à vouloir fermer cet établissement alors même que la Région est prête à y investir pour restructurer les locaux. Il ne manque plus que la volonté de l'administration centrale et régionale d'ouvrir de nouvelles formations sur le site au lieu de le laisser mourir à petit feu. Une nouvelle manifestation aura lieu sur place le 29 juin pour défendre le service public d'enseignement agricole de proximité.

Et pour les conditions de travail dans le supérieur et le technique, le baromètre social a montré que les personnels ne sont pas satisfaits de leurs conditions de travail. Ils ne se sentent pas non plus soutenus par leur hiérarchie, la charge de travail n'est pas adaptée, le travail effectué n'est pas reconnu, etc.

Nous vous avons aussi alerté, à plusieurs reprises, Mme la Présidente, sur les situations particulièrement préoccupantes d'ONIRIS, de l'ENVT. Si à Toulouse, la directrice a pris la mesure du mal-être généralisé des collègues en acceptant une expertise agréée, à Nantes, elle a été refusée... Bien que les médiateurs se soient déplacés, rien n'est réglé ! Nous vous demandons à nouveau d'insister auprès de la directrice de cet établissement pour qu'elle s'implique dans la poursuite de cette médiation afin que celle-ci atteigne son but.

Dans l'enseignement technique, en l'absence de CHSCT de plein exercice, là encore, la souffrance au travail hélas se développe. En région Occitanie, par exemple, de nombreux cas nous sont remontés, à Mirande, Riscle, Figeac, Auzeville, Pamiers ou encore à Montauban. Nous réaffirmons notre volonté de voir publié pour la prochaine rentrée, le décret instaurant ces instances dans l'EAP afin que les problématiques SST soient enfin prises en charge puisque les SRFD et la DGER sont inactifs...

Madame la Présidente, ces questions sont récurrentes et les solutions peinent à être mises en œuvre.

Merci de votre écoute